Programme du colloque



Quelle société pour demain?

Jeudi 29 septembre 2022 La Villette, Paris



Journée à destination des acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social

LA FEDERATION DES

CREAI

La fédération nationale des Centres Régionaux d'Études, d'Action et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité regroupe 13 CREAI. Ces associations à but non lucratif ont été créées pour accompagner les professionnels et structures liés aux secteurs sanitaire, social et médico social, dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des personnes en situation de vulnérabilité et de leurs familles. En tant qu'appui aux pouvoirs publics, elles conçoivent et animent des formations, gèrent le développement d'études et de recherches, déploient des projets et des outils.













INTERAGIR avec les pouvoirs publics, les acteurs de terrain et les personnes en situation de vulnérabilité pour une société inclusive



Promouvoir et contribuer à défendre la meilleure qualité de vie et d'accompagnement des personnes vulnérables afin de favoriser leur autodétermination et le respect de leurs droits

Pour plus d'informations sur la fédération des CREAI, consultez le site ancreai.org ou contactez nous par mail **ancreai@ancreai org**

QUELLE SOCIETE POUR DEMAIN?

Vers une société équitable et solidaire pour les personnes les plus vulnérables

La question de la vulnérabilité, fragilité commune de nos existences humaines menace plus violemment (ou plus sévèrement, intensément) l'autonomie et l'intégrité de certains d'entre nous. Elle est au coeur de l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques. Mais au delà, la politique est tout autant l'affaire des citoyens. C'est par conséquent l'ensemble de la société qui se voit concernée par cet enjeu d'accueillir toutes les formes de vulnérabilité, telles que l'avancée en âge, la précarité sociale, l'enfance protégée.

Aujourd'hui, nous traversons une crise sociétale qui atteint différentes sphères de nos vies, accentue nos fragilités et modifie nos parcours, autant qu'elle questionne notre avenir commun. Construire une société inclusive et solidaire pour tous est plus que jamais d'actualité car celle-ci « constitue le fondement même du développement social durable ».

Le contexte justifie de penser cette complexité dans sa « multidimensionnalité » pour mener à bien cette tâche commune d'inventer un nouveau modèle social, une nouvelle façon de bien « vivre ensemble ». Comment créer les conditions d'une société inclusive où les concepts transversaux d'adaptation, innovation, pouvoir d'agir, parcours, accessibilité généralisée, etc deviendraient des réalités universelles ? Comment penser un espace collectif permettant l'utilisation ou la jouissance des biens communs et ce, peu importe les caractéristiques morphologiques, fonctionnelles ou comportementales de la population ? Et comment garantir la participation démocratique des populations concernées à la vie sociale et politique ? Sommes nous tous, toujours, en situation d'exprimer notre volonté ? Que peut en effet signifier l'obligation d'être libre en toutes circonstances ? Qu'en est il de l'égalité des individus quand leurs facultés de socialisation se trouvent compromises par des facteurs pathologiques.

Alors qu'émerge, au plan international, la notion de « droit d'ingérence », cette approche réductrice du « devoir d'assistance » de la société ne conduit elle pas à augmenter, dans des proportions inquiétantes, le nombre d'exclus libres ? Quelle place pour un accompagnement plutôt qu'une assistance ?

De nombreux changements sont déjà en cours, à l'initiative d'acteurs d'horizons différents. Mais de l'intention aux actes, des innovations et expérimentations qui enrichissent le paysage social et médico-social à l'avènement d'un nouveau modèle sociétal inclusif et juste, le chemin est long et jalonné de questions.

Alors que la crise du COVID 19 a révélé la fragilité de nos sociétés, qui vont devoir répondre aux enjeux de la longévité, le réseau des CREAI, dont l'approche transversale des vulnérabilités est un axe essentiel de ses actions, invite les professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social et l'ensemble des citoyens impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité à croiser leurs regards et partager leurs réflexions pour repenser ensemble une nouvelle solidarité pour les jours d'après.

Organisation de la journée animée par Christophe RUAULTS

9 h 30 - 10 h 00 Discours d'ouverture

10 h 00 - 11 h 00 : Repenser le vivre ensemble...

L'avancée en âge des Papy Boomer, l'augmentation de diagnostics de troubles du neuro développement chez les jeunes, les conséquences économiques et sociales de la crise de la COVID 19 les migrations nationales et internationales à venir en raison du réchauffement climatique... Les situations de vulnérabilité pourraient être, dans les décennies à venir, de plus en plus nombreuses. Face à ces défis multiples, comment organiser les nécessaires solidarités de demain permettant à chacun de se réaliser pleinement.

Table ronde : Quelle appropriation de ces nouvelles composantes pour concevoir la cité de demain? avec :

- Jean VIARD Directeur de recherches CNRS au CEVIPOF
- David JAÏZ Haut Fonctionnaire et essayiste, auteur du livre « Le nouveau modèle français »
- Gabrielle HALPERN Philosophe spécialiste de l'hybridation, auteur de "Tous centaures Eloge de l'hybridation ».

11 h 00 - 12 h 45 : Vers une politique publique unique des situations de vulnérabilité

En définissant la santé comme « bien être physique, mental et social des individus », l'OMS pose les bases d'un changement de paradigme en santé publique. Affranchie de l'approche historique et restrictive de « la maladie », cette définition tend à mettre l'accent sur la promotion de la santé et l'approche environnementale du bien-être des individus. Dans son sillage, différents outils de modélisation se sont attachés à poser les bases d'une réflexion sur les conditions fondamentales de ce bien être, à partir d'une description universelle du fonctionnement humain (par exemple CIF, PPH, Capabilités). Portant l'attention sur les restrictions qu'un être humain peut subir à partir des altérations de son corps, de ses facultés individuelles, psychologiques, intellectuelles et de sa participation à la vie en société dans un environnement donné, ces modèles remettent la question de la vulnérabilité au centre des débats publics.

• Interview de Denis PIVETEAU, Conseiller d'Etat et auteur du rapport sur les métiers de l'accompagnement social et médico-social.

L'objectif de répondre aux besoins essentiels et la mesure de la qualité de vie guident dorénavant les stratégies d'action et les politiques publiques. La création récente d'une 5ème branche de la sécurité sociale relative à l'autonomie des personnes vient interroger le périmètre d'action des acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. L'action publique et des professionnels du secteur doit elle s'orienter prioritairement sur la compensation des besoins des personnes ? Une approche sur la mise en accessibilité de la société doit elle être prioritaire ? Les barrières d'âge entre personnes âgées et personnes en situation de handicap, les frontières entre Entreprises d'Insertion, Adaptées ou ESAT doivent elles être dépassées dans une approche universelle de la situation de vulnérabilité et de l'inclusion sociale ?

- Débat entre Marie Sophie DESAULLE, Présidente de la FEHAP, et Pierre-Yves CUSSET, Chef de Projet à France Stratégie (sous réserve)
- Quel périmètre pour la 5ème Branche ? Par Madame Marine BOISSON COHEN Directrice scientifique CNSA.

Organisation de la journée animée par Christophe RUAULTS

REPAS

14 h 00 - 15 h 00 : Apprendre la vulnérabilité une éducation à la différence dès le plus jeune âge L'école est le creuset des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité. Elle doit être le lieu où ses valeurs se traduisent en actes. Le droit à l'éducation, à la scolarité sont reconnus depuis la Loi du 11 février 2005. Pour autant, nombre d'enfants ne peuvent encore vivre leur scolarité avec les autres ou rencontrent de nombreuses difficultés, qu'ils soient en situation de handicap ou relèvent du secteur de la protection de l'enfance Au delà, l'apprentissage à la différence, aux difficultés et vulnérabilités que chaque citoyen peut connaître dans son parcours, doit être compris et acquis dès le plus jeune âge pour une société inclusive. Dès lors, comment l'école peut elle devenir pleinement inclusive pour former les citoyens de demain ?

Table ronde : Comment réussir l'école inclusive ? avec :

- Nageate BELAHCEN co Présidente de la FCPE nationale
- Isabelle BRYON Déléguée ministérielle à l'inclusion scolaire, DGESCO
- Représentant de la DGCS

15 h 00 - 16 h 15 : Repenser la place des personnes dans l'accueil et l'accompagnement de leurs vulnérabilités

Le bien être physique, mental et social de tout individu revêt nécessairement un caractère subjectif. Chaque individu a ses propres aspirations, ses propres goûts, ses propres attentes, et ambitions. Cette Lapalissade n'en demeure pas moins essentielle dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. Répondre à leurs aspirations, reconnaître leurs compétences et soutenir leur pouvoir d'agir doivent être au centre des réponses à apporter. S'appuyer sur les savoirs expérientiels, miser sur le développement des liens sociaux, sont des moyens de développer ce pouvoir d'agir des personnes tout en renforçant le « bien vivre ensemble » et en créant les conditions d'une citoyenneté active.

Conférence : S'affranchir de la vulnérabilité un bref aperçu des fondements de l'approche centrée sur le Développement d'un Pouvoir d'Agir Personnel et Collectif (DPAPC) par :

• Yann Le Bossé Psycho sociologue, Université Laval au Québec.

Table ronde : retours d'expériences : Penser le changement ensemble avec notamment :

- Lahcen ER RAJAOUI Président de « Nous Aussi »,
- Lou Jayne Hamida, Vice-Présidente de la Fédération des Acteurs de la Solidarité
- Philippe LEFAIT Journaliste et auteur de « Et tu danses, Lou »
- Fédérico ZULLO, Président de l'Association Agevolando

16 h 15 - 16 h 30 : Le témoin de la journée, Madame Hélène MEDIGUE, Actrice, réalisatrice et productrice, Présidente des Maisons de Vincent.

16 h 30 - 17 h 00 : Discours de Fermeture

Ils soutiennent la journée



Depuis 1980 la mutuelle Intégrance soutient toutes les personnes vulnérables, handicapées ou dépendantes, ainsi que leur entourage. Tout est mis en oeuvre pour renforcer leur autonomie et défendre leurs droits.

La mutuelle est au service des particuliers, des aidants familiaux, des mandataires judiciaires mais aussi des associations et entreprises du secteur sanitaire et médico social ou au sein de l'Economie Sociale et Solidaire Complémentaire santé, assistance, prévoyance, assurance vie, elle propose des services innovants, des réponses concrètes et pérennes.

La mutuelle Intégrance est la première mutuelle nationale agréée "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale".

En savoir plus sur www integrance fr

Ils soutiennent la journée



MEDICOOP France est la première coopérative nationale de travail temporaire à but non lucratif Grâce à une couverture nationale, 4000 intérimaires interviennent chaque mois pour des missions de jour comme de nuit, au sein d'associations et établissements appartenant aux secteurs du médico social, sanitaire et social non assujetti à TVA. Rejoindre MEDICOOP France, c'est rejoindre un réseau de 650

établissements pour mutualiser les compétences et ressources afin d'optimiser le recrutement des métiers en tension par bassin d'emploi. C'est également la promesse de ne pas trouver moins cher ailleurs dans la gestion des contrats et l'accompagnement de tous types de recrutements (CDD, CDI).

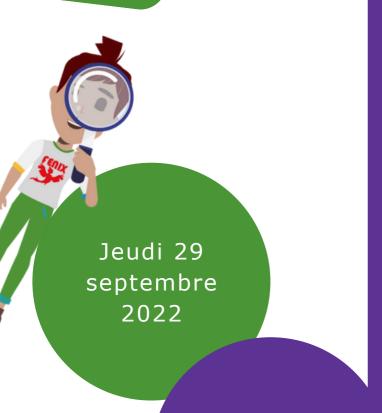
Être coopérateur chez MEDICOOP France, c'est avoir constamment accès à un vivier d'intérimaires passionnés et qualifiés grâce à nos dispositifs de formations professionnelles. Grâce à notre sourcing actif, notre taux de placement atteint les 95 de demandes de remplacement et de recrutement MEDICOOP France porte fièrement les valeurs de l'économie sociale et solidaire Notre mission accompagner nos intérimaires, développer leurs compétences tout au long de leur carrière, et contribuer à la prise en charge de qualité de vos résidents, usagers et bénéficiaires.

En savoir plus sur https:://medicoop france fr/

Ils soutiennent la journée



Infos pratiques



Quelle société pour demain?

Inscrivez-vous:

160 €/pers avant le 5 septembre 2022

190 €/pers après le 5 septembre 2022



Amphithéâtre Berger

Depuis le quai du tramway et les arrêts de bus Porte de la Villette, vous accédez à la Cité directement par une rampe d'accès dont la pente est inférieure à 4%. Contact accessibilité: info.handicap@universcience.fr

Plan d'accès :

Métro: ligne 7, station Porte de la Villette

Tramway: T3b station Porte de la Villette

Autobus: lignes 139, 150, 152, station Porte de la Villette.

Renseignements et parking au 01 40 38 14 24.

Pour toute question:

Lucien BLEMOU, Chargé de communication communication@ancreai.org

07 84 58 78 54

référence OPCO Santé : 3038605 N° déclaration d'activité organisme de formation : 11754011775